

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 17 JUIN 2020

PRÉSENTS : Monsieur BRENIER Jean-Yves, Monsieur BRYNIARSKI Christophe, Monsieur ZIMMERMANN Philippe, Monsieur CROLLARD Jean-Paul, Madame DOUTEL Estelle, Monsieur CHABUEL Yohann, Madame DOLCI Armelle, Madame ESTEVES Marie-Joséphine, Monsieur FONTAINE Johann, Madame LA PLACA Maud, Madame MOUTET Laurence arrivée à 21h00, Madame PEUTOT Yvette, Madame ROCHAT Blandine, Monsieur SPERANDIO David.

PROCURATION: Monsieur DUPRAS Christophe à Madame MOUTET Laurence

Secrétaire de séance: Monsieur BRYNIARSKI Christophe

Lecture et signature du dernier Procès-Verbal

Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal de rajouter la délibération concernant la désignation des délégués titulaire et suppléant au Syndicat Intercommunal du Gymnase Lamartine à Crémieu. Le conseil Municipal accepte que cette délibération soit rajoutée à l'ordre du jour

2020 – 11 VOTE DES SUBVENTIONS 2020

Sur proposition de Monsieur BRYNIARSKI, le conseil municipal vote les subventions suivantes, au titre de l'année 2020.

NOMS	2020
USEP	1000
OCCE	7000
ADMR Val d'Amby (Villemoirieu)	200
SSIAD Isle Crémieu	200
EFMA	100
Centre de soins infirmiers des Lauzes	200
AFSEP	100
Fils d'argent	100
CFA Ambérieu	50
MFR Mozas/St Laurent de Chamousset	100
Locomotive	100
Centre Camille Veyron	100
TOTAL	9 250 €

VOTE POUR: 15

2020 – 12 VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2020

Après présentation par Monsieur BRYNIARSKI Christophe, adjoint délégué au finances, le Conseil Municipal approuve le budget primitif 2020 qui se présente comme suit :

Section de fonctionnement :

Dépenses : 870 381,11 €

Recettes : 870 381,11 €

Section d'investissement :

Dépenses : 1 012 892,75 €

Recettes: 1 012 892,75 €

Le conseil municipal, après en avoir délibéré,

VOTE POUR: 15

2020 – 13 TARIFS LOCATIONS, CAUTIONNEMENTS ET ACOMPTE SALLE POLYVALENTE

Monsieur Philippe ZIMMERMANN, adjoint, informe le Conseil Municipal que suite à la construction d'une salle polyvalente sur la commune, il y a lieu de fixer les tarifs de location et les cautionnements de la salle polyvalente.

Le conseil Municipal, après en avoir délibéré,

– **DECIDE** de fixer les tarifs de location et les cautionnements de la salle polyvalente comme énoncés ci-dessous au 01/01/2020:

Partie A	420	250	670	1300
Partie B	320	200	520	1000
Totalité	650	450	1100	2100
Caution salle	1000	0	1000	1000

Le Conseil demande le versement d'un chèque de réservation de 250 euros.

VOTE POUR: 15

**2020 – 14 DÉLÉGATION SYNDICALE INTERSOMMUNAL DU GYMNASE
LAMARTINE DE CRÉMIEU**

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal la nécessité de désigner 2 délégués titulaires et 2 délégués suppléants pour représenter la commune au sein du conseil syndical du gymnase du collège de Crémieu.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal:

DESIGNE: - Madame MOUTET Laurence et Madame ROCHAT Blandine,
délégués titulaires

- Madame ESTEVES Marie-Joséphine et Madame DOLCI
Armelle, délégués suppléants

VOTE POUR: 15

QUESTIONS DIVERSES

- Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que dans la poursuite des plans d'équipements "Ecoles Numériques Innovantes et Ruralité" (ENIR 1 et 2), le Ministère de l'Education Nationale lance un nouvel appel à projet. Un devis pour de nouveaux ordinateurs et un serveur ont été demandé à notre prestataire, et le montant s'élève à 5 658,70 €. Un comité de pilotage départemental se réunira en début d'année scolaire 2020-2021 pour la sélection des dossiers afin de valider la liste des projets retenus.
- Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que l'école ouvre intégralement le 22/06/2020 et que beaucoup de réservation à la cantine ont été faites. Afin de respecter le protocole sanitaire, 3 services devront être fait.
- Madame Marie-Joséphine fait part au Conseil Municipal des difficultés rencontrées pour la garderie périscolaire (plus assez de personnel), elle propose que la garderie soit gérée par la commune, Monsieur le Maire répond qu'il ne souhaite pas que la garderie ai un statut public mais reste associatif, il propose de rencontrer des parents afin de les investir dans la gestion de la garderie.
- Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que l'association "A Balle et Bulles" finalise leur dernier spectacle.
- Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal que, compte tenu de la crise sanitaire, le feu et le bal du 13 juillet n'ai pas lieu cette année, mais il suggère qu'une manifestation soit organisé dans la salle polyvalente courant septembre si la situation sanitaire le permet.

Fin de séance à 23h00